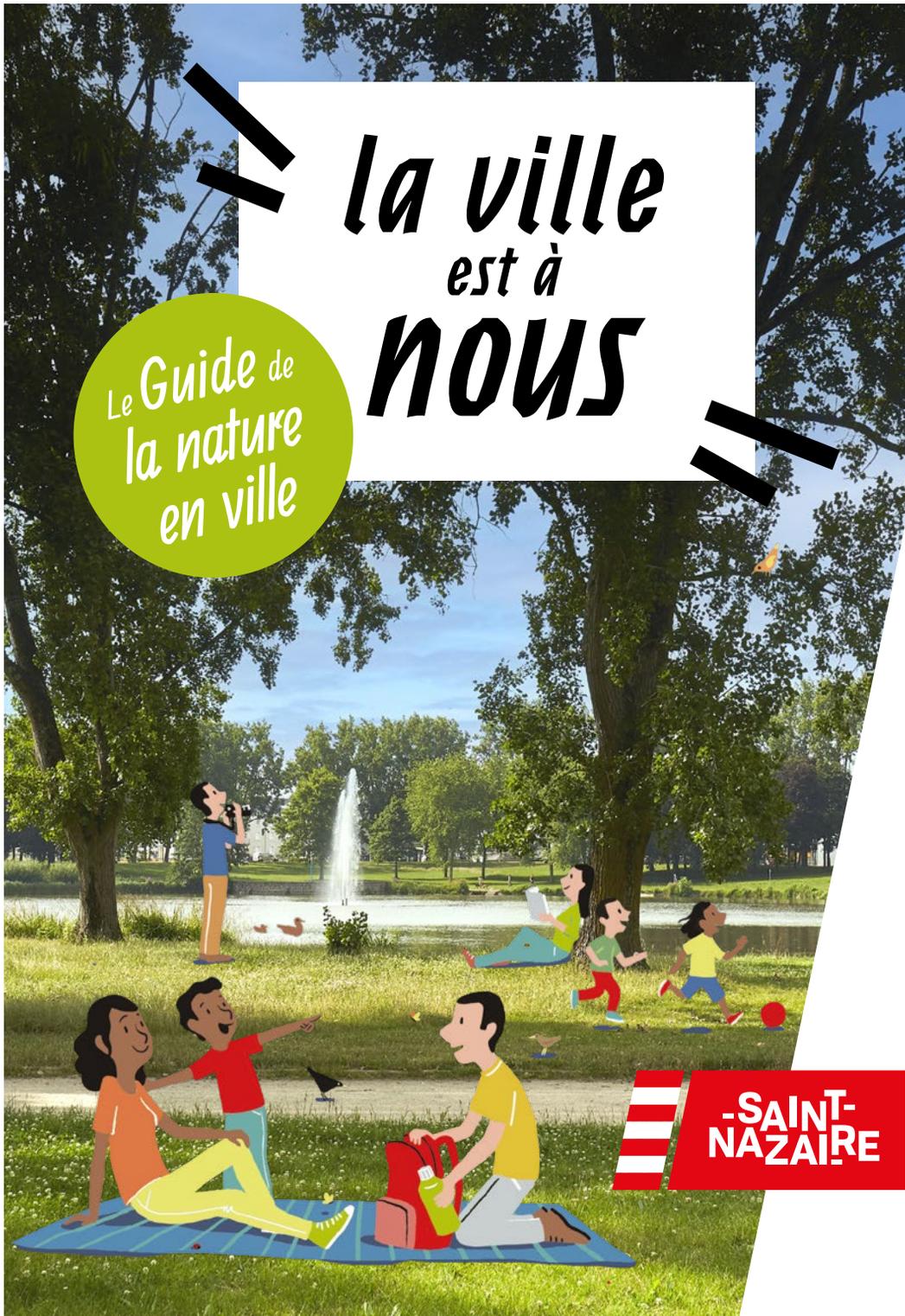


la ville est à **NOUS**

Le Guide de
la nature
en ville



**-SAINT-
NAZAIRE**



ÉDITO

DAVID SAMZUN

MAIRE DE SAINT-NAZAIRE

MA VILLE
JARDIN
AU BORD
DE L'Océan

Une ville jardin au bord de l'océan

À Saint-Nazaire, nous sommes entourés d'eau et d'espaces de grande nature. Par un simple coup d'œil sur une photo aérienne, que peut-on voir ? Sur 180°, la mer, l'Océan Atlantique. De l'autre côté, l'estuaire de la Loire, l'immensité de la Grande Brière, mais aussi des espaces de campagne, qui constituent 60 % de notre commune et dont près de la moitié sont cultivés.

Bien évidemment, la nature ne s'arrête pas aux portes de la ville, elle en est partie intégrante : les parcs et les jardins, les bois, les cœurs d'îlots, les espaces publics constituent une trame verte facilement accessible qu'il faut continuer de révéler et d'aménager.

Chacun doit pouvoir avoir conscience de cet environnement exceptionnel et surtout pleinement en bénéficier. Grandes promenades et déplacements de proximité doivent permettre de profiter de ces espaces naturels dont nous avons toutes et tous besoin pour respirer, se détendre, faire des rencontres, mais aussi pour affronter le changement climatique qui s'annonce et la multiplication des épisodes de chaleur.

Découvrir (ou redécouvrir) cette nature, sa biodiversité et en apprendre plus sur sa gestion : telle est la vocation de ce guide qui donne conseils et infos pratiques sur la manière d'apprécier et de préserver ces espaces publics et les espèces qui les occupent.

Bonne lecture !



« Ce guide est le sixième tome d'une collection qui vous indique comment la Ville aménage ses espaces, accompagne les enfants et les familles, les associations, ou encore la vie sportive ou culturelle... Des guides qui vous parlent de vous, utiles au quotidien pour mieux comprendre les nombreux services à votre disposition. »

Disponibles à l'hôtel de ville et dans les mairies annexes
et consultables sur saintnazaire.fr

Sommaire

Le Guide de
la nature
en ville



NOS ESPACES VERTS

DES PÉPITES VERTES À (RE)DÉCOUVRIR	4-5
NOS AMIS LES ARBRES	6-7

NOTRE LITTORAL

LA VILLE CÔTÉ PLAGES	8-9
----------------------------	-----

NOS ZONES HUMIDES

SA MAJESTÉ L'EAU, REINE DE LA NATURE	10-11
---	-------

FAUNE ET FLORE

ICI, LES OISEAUX NICHENT ET LES PLANTES FLEURISSENT	12-13
--	-------

PROTÉGER LA BIODIVERSITÉ

PRÉSERVER LA NATURE SOUS TOUTES SES FORMES	14-17
---	-------

FAVORISER LA NATURE EN VILLE

PETITS ET GRANDS, TOUTES ET TOUS ÉCOCITOYENS	18-19
--	-------

AUJOURD'HUI POUR DEMAIN

UN ENGAGEMENT DURABLE EN FAVEUR DE LA NATURE	20-21
---	-------

ANIMATIONS

FAITES LE PLEIN D'IDÉES VERTES	22-23
---	-------



DES PÉPITES VERTES À (RE) DÉCOUVRIR

Saint-Nazaire possède un patrimoine vert extrêmement riche et varié : un trésor idéal pour prendre de grands bols d'oxygène et découvrir des espèces végétales et animales préservées dans leur milieu naturel.

Impossible de citer ici toutes les niches écologiques où la nature s'exprime à Saint-Nazaire ! **Un dépliant détachable vous est offert à la fin de ce guide.**

Il vous présente tous les parcs et jardins où vous pouvez flâner, jouer, faire du sport, pique-niquer et bien plus encore.

Également disponible
sur saintnazaire.fr



Parmi les incontournables...

Envie d'une jolie promenade à pied ou à vélo, en amoureux, en famille, entre amis ? Rendez-vous au Parc paysager.

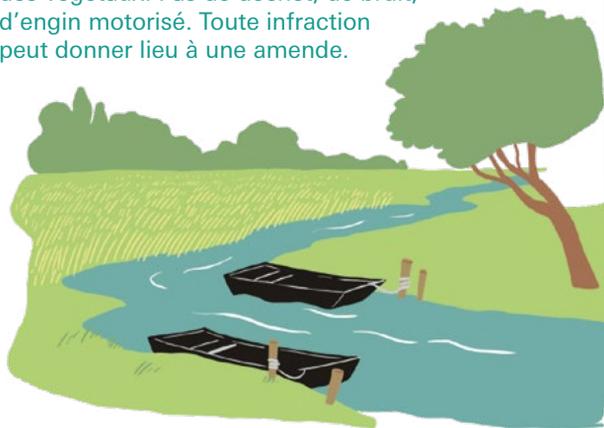
50 hectares de verdure, le grand poumon vert de Saint-Nazaire avec son lac et ses aires de jeux.

Un chemin de clairières du Bois d'Avalix vous mènera du Parc à l'étang du Bois Joalland et sa base nautique. Parfait pour pique-niquer.

Autre belle balade, du Bois de Porcé aux Jardins d'Océanis : une coulée verte de la plage à un océan de plantes exotiques, de palmiers, d'eucalyptus, de cyprès et de bambous... En poursuivant sur quelques kilomètres, vous apercevrez les ruches du **Val de la Courance**.

Enfin, dans la tradition des parcs à l'anglaise, le Jardin des plantes vous offre ses détours mystérieux, ses arbres centenaires, ses plantes de littoral méditerranéen, sa roseraie, sans oublier son aire de jeux pour les enfants.

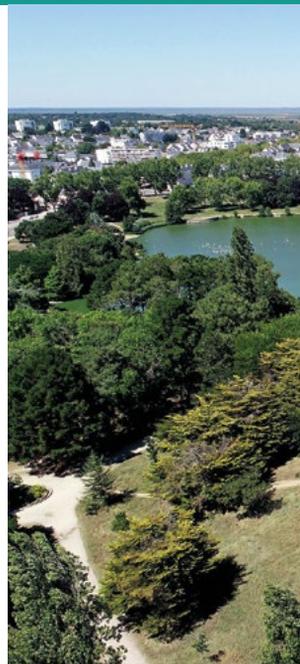
Il est interdit de faire du feu et de prélever des végétaux. Pas de déchet, de bruit, d'engin motorisé. Toute infraction peut donner lieu à une amende.



Le SAVIEZ-VOUS ?

Le Parc paysager a été aménagé après la Seconde Guerre mondiale sur l'ancien « Grand Marais », une zone inondable où les fermiers faisaient paître leurs troupeaux de vaches quand les prés devenaient praticables à la fin du printemps.

NOS AMIS LES ARBRES



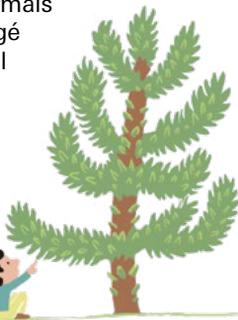
Les arbres sont un bien commun. Ils jouent un rôle déterminant pour le climat et la qualité de nos paysages urbains. Saint-Nazaire met en œuvre une politique qui leur est spécialement dédiée.

Îlots de fraîcheur, capteurs de carbone, qu'ils soient dans l'espace public ou privé, les arbres sont nos alliés pour gagner la bataille du climat. La Ville a établi **une feuille de route de l'Arbre qui permet de les répertorier, les gérer et les protéger.**

Ainsi, les aménagements paysagers bénéficient d'une sélection de végétaux adaptés. Les plantations sont anticipées, entretenues toute l'année. Tous les arbres sont désormais préservés : l'abattage n'est envisagé qu'en tout dernier recours, lorsqu'il n'y a pas d'autre solution.

Remarquables

72 arbres remarquables sont répertoriés sur notre territoire. Orme champêtre, cyprès de Lambert, magnolia à grandes fleurs, érable sycomore, désespoir des singes... Leur variété, leur hauteur ou leur rareté font leur intérêt. Intouchables, ils sont inscrits au patrimoine local.





Vive nos vieux arbres !

Comme tout être vivant, les arbres vieillissent. Ils témoignent de notre histoire et embellissent la ville.

À Saint-Nazaire, les arbres vieillissants bénéficient d'une protection particulière. Leur abattage n'est justifié que pour des raisons de sécurité, leur disparition étant une perte considérable pour l'équilibre naturel et la biodiversité.

OPÉRATION REPLANTATION

Lorsque l'abattage d'un arbre est inévitable dans un projet de construction, le principe de compensation financière s'impose au promoteur : la Ville investit cette somme dans la plantation d'un nouveau sujet sur un site présentant un intérêt environnemental, et dans l'entretien de la biodiversité existante.

Le
SAVIEZ-VOUS ?

Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) a été modifié pour renforcer le classement de nombreux arbres à préserver sur les terrains publics et privés.



LA VILLE CÔTÉ PLAGES

À Saint-Nazaire, quelle chance d'avoir 20 plages pour se baigner, bâtir des châteaux de sable... mais aussi découvrir une biodiversité aussi précieuse que fragile.

Les trois plages les plus fréquentées de Saint-Nazaire, à savoir les Jaunais, Monsieur Hulot et la Courance, bénéficient du Label Pavillon Bleu en récompense de leur qualité environnementale.

Les 17 autres plages de la ville ne sont pas en reste, toutes présentent un intérêt écologique : la biodiversité s'exprime aussi dans les dunes et les rochers, dans les criques et sur les grèves sauvages.

À découvrir en suivant le sentier côtier balisé (GR 34) : 8,5 km de balade jusqu'au Jardin des plantes !

PRÉCIEUSES DUNES

Des centaines de plantes sont présentes dans ce milieu naturel vertueux, espèces rares adaptées à des conditions de vie désertiques. Elles luttent contre l'érosion côtière et protègent insectes et papillons.

Attention à ne pas les piétiner en respectant le chemin balisé. La Ville a installé des ganivelles pour fixer le sable et ne pas perturber cet écosystème délicat.

ENSEMBLE CONTRE L'ÉROSION DU LITTORAL

Le changement climatique provoque l'érosion du trait de côte. Pour mieux comprendre ce phénomène et prévenir les risques, Saint-Nazaire Agglo a participé à la mise en place d'un dispositif d'observation participative continue. Chacun peut y contribuer en envoyant ses photos : rendez-vous à la station Coastsnap de Pornichet.

Les bâtons de marche participent eux aussi à l'érosion du littoral. Des embouts de protection sont obligatoires sur certains sentiers côtiers afin de les protéger.



La mer commence... en pleine ville !

Ne pas jeter mégots, papiers gras, plastique et autres déchets sur les trottoirs et dans les caniveaux, c'est éviter qu'ils se retrouvent dans la mer et l'estomac des poissons.



Le nettoyage des plages

Les plages surveillées durant l'été sont nettoyées chaque jour manuellement.

La laisse de mer

Cet habitat naturel d'algues échouées sur les plages, de feuilles mortes et de bouts de bois héberge et nourrit toute une faune « détrivore » telle que puces de mer et oiseaux marins.

Une vie de chien

Les chiens sont les bienvenus sur les plages sous la responsabilité de leur maître. Sur les plages surveillées, leur présence est interdite du 15 juin au 15 septembre.



PENDANT L'ÉTÉ,

45

SAUVETEURS SÉCURISENT

7 JOURS SUR 7

LES SIX PLAGES

LES PLUS FRÉQUENTÉES

Le
SAVIEZ-VOUS ?

Une poignée de sable contient 22 millions de grains composés de quartz, mica, calcaire !



SA MAJESTÉ L'EAU, **REINE DE LA NATURE**

Avec sept étendues d'eau, Saint-Nazaire possède un environnement généreux pour prendre de grands bols d'air et explorer des espaces préservés.

Honneur au **marais de Brière**, 70 km² situés aux portes de Saint-Nazaire, 2^e marais de France après la Camargue. En son cœur, le **Parc naturel régional de Brière** protège 836 hectares de plans d'eau, de roselières, de prairies inondables... Une réserve sauvage de premier ordre où 130 espèces d'oiseaux sont recensées.

Saint-Nazaire Agglo s'est investie aux côtés de partenaires institutionnels et associatifs dans la **préservation de cet écosystème hors pair**. Une gestion durable consolide les innombrables services rendus par cette zone humide. Notons notamment la restauration du bassin versant Brière-Brivet.

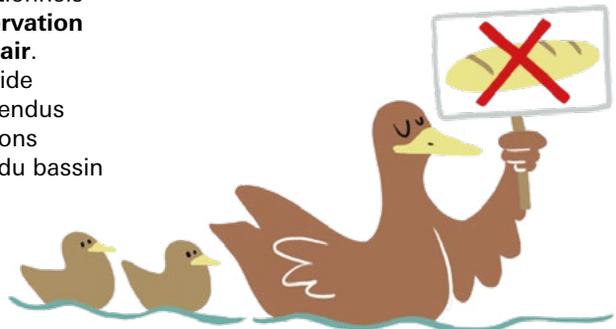
Partez en exploration

Offrez-vous une échappée belle en pleine nature... au cœur même de Saint-Nazaire !

Parmi les étendues d'eau où vous pourrez admirer espèces végétales et animales préservées, vos pas vous mèneront autour de l'**étang du Bois Joalland**, réputé pour ses activités sportives ; aux **bassins de Guindreff et de la Belle-Hautière**, réservoirs d'eau créés à la fin du 19^e siècle ; ou encore au **sémaphore du Brivet** (affluent de la Loire qui assure la continuité hydraulique avec la Brière) et son point de vue unique sur l'estuaire et la vasière de Méan, avec le pont de Saint-Nazaire en fond de scène.

BIENVENUE AUX AMATEURS DE PÊCHE

La pêche en eau douce est un plaisir... réglementé ! Avant de prendre vos cannes et hameçons, consultez l'arrêté préfectoral sur loire-atlantique.gouv.fr



Le **BON geste** !

C'est une mauvaise idée de jeter du pain aux canards et aux oies ! Ne les nourrissez pas : c'est dangereux pour leur santé et pour l'environnement (le pain en décomposition dans l'eau génère des bactéries et des algues toxiques).



ICI, LES OISEAUX NICHENT ET LES PLANTES FLEURISSENT



Saint-Nazaire s'étend sur environ 4 600 hectares, dont 2 004 sont des habitats naturels, abritant une multitude d'espèces. Partez à la (re)découverte de ce patrimoine naturel, à la fois riche et surprenant, pour faire connaissance avec une faune et une flore... indispensables à la vie !

VOICI QUELQUES BEAUX SPÉCIMENS PARMIS LES CENTAINES DE VÉGÉTAUX ET D'ANIMAUX OBSERVABLES :

Le Liseron soldanelle

L'une des plus belles fleurs de la dune de la Courance. Ses semences peuvent voyager 18 mois dans l'océan à la conquête de nouvelles dunes à fleurir. Ses tiges rampantes et ses rhizomes maintiennent la dune.

L'Immortelle des dunes

Cette « survivante des sables » développe un feuillage duveteux qui lui permet de résister à la sécheresse du milieu dunaire aride.

La Criste marine

Utilisée hier par les marins pour ses vertus anti-scorbut, cette plante est l'une des rares à survivre sur des rochers battus par les vagues.

Le Grèbe huppé

C'est l'espèce emblématique du Bois Joalland. Cet excellent nageur peut s'immerger jusqu'à 20 mètres pendant près de 3 minutes.

Le Bécasseau

Ce petit échassier de rivage apprécie la laisse de mer des plages, les marais, les étangs qui constituent son habitat naturel.

Le Phasme gaulois

La biodiversité, ce sont aussi les nombreux insectes, utiles notamment aux oiseaux qui doivent redoubler de vigilance pour repérer celui-ci, dont le mimétisme bien connu lui permet de se dissimuler dans la végétation.



481

**ESPÈCES ANIMALES
PEUPLENT LA VILLE**

(oiseaux nicheurs,
chauves-souris, insectes,
reptiles, amphibiens...)
dont 57 sont menacées



30

**OISEAUX RARES
RÉPERTORIÉS**

dont l'hirondelle,
la tourterelle des bois
ou le tarier pâtre

642

**ESPÈCES VÉGÉTALES
OBSERVABLES**

À SAINT-NAZAIRE
dont 27 présentent
un intérêt particulier

Le
**SAVIEZ-
VOUS ?**

Un Atlas de
la Biodiversité
Communale (ABC)
recense la faune,
la flore et les habitats
naturels présents sur
le territoire nazairien.

 À consulter sur
**parc-naturel-
briere.com**



PRÉSERVER LA NATURE SOUS TOUTES SES FORMES

Saint-Nazaire attache une importance capitale à la protection de la biodiversité, patrimoine commun aux habitants et aux générations futures. Depuis 2016, elle met en œuvre une gestion douce de ses espaces naturels pour préserver leur équilibre.

Les équipes municipales des espaces verts ont à cœur de donner à la nature une place de premier plan dans la cité. Elles y travaillent quotidiennement, sur de multiples axes : entretien écologique, lutte contre les nuisibles, rythmes biologiques...



Saint-Nazaire est « zéro phyto »

La Ville privilégie les techniques alternatives pour désherber, y compris dans les cimetières qui redeviennent ainsi plus verts. Les fleurs, les abeilles, les papillons et les oiseaux lui disent merci !

Vieilles branches

En se dégradant, le broyat de branches devient de l'humus et fortifie les sols qu'il contribue à réhydrater. Des zones clôturées protègent ce travail naturel, merci de ne pas y pénétrer.

Fauchage raisonné et désherbage manuel

En zones péri-urbaines, le fauchage tardif et le fauchage planifié d'une année sur l'autre respectent les cycles de reproduction des plantes et des animaux.

En zone urbaine, le désherbage manuel laisse vivre les « mauvaises herbes », signes de bonne santé écologique.

Nidification

Les arbres sont régulièrement étêtés pour offrir des cavités naturelles aux oiseaux. Aucun arbre n'est élagué ou tronçonné pendant la nichée des oiseaux, de mi-mars à mi-août.

L'éco-pâturage

Certaines prairies urbaines, comme le Val de la Courance ou les Jaunais, sont entretenues par des moutons qui remplacent les tondeuses, mangent les déchets de tonte et produisent un engrais naturel.



NON À LA POLLUTION LUMINEUSE

Saint-Nazaire éteint l'éclairage public de minuit à 5 heures. Outre de substantielles économies d'énergie, cette mesure permet de respecter les rythmes biologiques de la faune et de la flore qui ont un besoin vital d'une alternance du jour et de la nuit.



Le
BON
geste !

N'achetez pas de plantes ou d'animaux exotiques, ne jetez pas vos déchets verts dans les espaces naturels : vous contribuerez ainsi à la lutte contre les espèces invasives qui détruisent les écosystèmes locaux.

PROTÉGER LA BIODIVERSITÉ

Économiser l'eau

De nombreux bâtiments de la ville sont équipés de systèmes de récupération des eaux pluviales. Ces eaux, ainsi que l'eau de vidange annuelle de l'Aquaparc, sont stockées et réutilisées pour l'arrosage des espaces verts.



ET SI VOUS INSTALLIEZ UN RÉCUPÉRATEUR D'EAU DE PLUIE CHEZ VOUS ?

Une aide d'un montant de 50 € est attribuée par Saint-Nazaire Agglo pour tout achat d'un récupérateur d'au moins 300 litres.

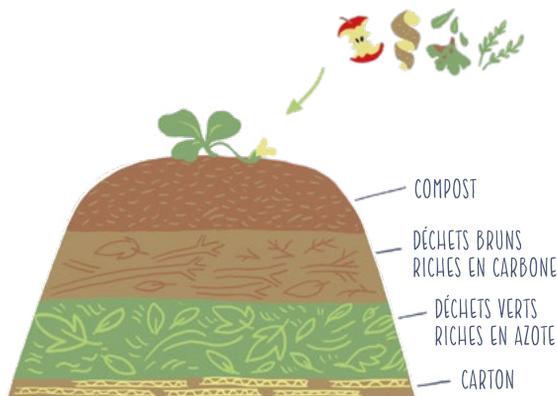


Plus d'infos sur saintnazaireagglo.fr

Culture en « lasagne »

Cette technique consiste à empiler plusieurs couches de débris végétaux et de carton pour créer en un temps record un sol riche et fertile pour les plantes, tout en recyclant les déchets.

Adopté par les agents municipaux dans les espaces verts, ce mode de culture est facile à reproduire chez soi !





CHAQUE JOUR,

85

AGENTS DE LA DIRECTION
"PAYSAGE ET NATURE EN VILLE"
SONT SUR LE TERRAIN POUR
ENTREtenir ET AMÉLIORER
LE PATRIMOINE
NATUREL NAZAIRIEN

EN 2023,
LA VILLE A PLANTÉ

66 800

PLANTES ANNUELLES ET BISANNUELLES,
29 000 PLANTES VIVACES
ET PRODUIT 19 000 BULBES



ALERTE AUX POLLENS !

Situé au Jardin des plantes, le pollinarium surveille les principales plantes allergisantes de la région. Il suffit de s'abonner pour être averti des périodes d'émission de pollens, adopter les bons gestes et se traiter à temps.

 Inscription sur alertepollens.org

Le
SAVIEZ-VOUS ?

Favoriser la biodiversité, ça passe aussi par la restauration collective ! À Saint-Nazaire, tous les déchets alimentaires des cantines municipales sont recyclés en compost et 44 % des produits proposés aux enfants sont issus de l'agriculture biologique.

PETITS ET GRANDS, TOUTES ET TOUS ÉCOCITOYENS !

Pour notre bien-être et celui de la planète, nous sommes déjà nombreux à adopter un comportement respectueux des espaces publics. Mais il reste encore à faire, et la Ville ne peut pas tout ! L'engagement de chacun est indispensable pour profiter d'une ville où la nature se sent chez elle.



Il suffit souvent d'avoir le bon geste, pour la propreté comme pour contribuer à l'embellissement des espaces publics.

Ouvrir les yeux sur la nature s'apprend dès le plus jeune âge : la Ville multiplie les actions auprès des scolaires (plantation, rempotage...). En 2023, 700 enfants de CP ont planté une micro-forêt de 1 000 arbres aux prés de la Chesnaie. L'opération sera réitérée chaque année dans de nouveaux espaces.

La Ville propose aussi aux habitants de **s'investir dans la préservation et le développement des espaces naturels, au sein des sept conseils citoyens de quartiers.** De bonnes idées y fleurissent !

Jardins partagés

Envie de jardiner ? Le site web.irispotagers.org vous connecte avec l'un des nombreux jardins partagés recensés dans la région nazairienne, gérés par des associations d'habitants. Une carte et un descriptif vous aideront dans votre recherche.



Compostage

L'Agglomération propose gratuitement des composteurs individuels aux habitants qui en font la demande. Elle accompagne également le compostage collectif partagé au pied des immeubles.

 Plus d'infos sur saintnazaireagglo.fr

Des herbes folles sur votre trottoir ?

Il est de votre responsabilité de les entretenir ou de les enlever. À proscrire absolument : tout produit phytosanitaire de synthèse.

Gazouillis

Et si vous faisiez de votre jardin ou de votre balcon un lieu pour sauvegarder les oiseaux ? La Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO) vous propose de les aménager en refuge. Vous admirerez le ballet d'un chardonneret, d'une fauvette ou d'un serin, du nichoir à la mangeoire où ils viendront épancher leur soif.

DONNONS DES COULEURS À LA VILLE !

Coquelicot, bourrache, cosmos, phacélie, souci... Des sachets de graines de fleurs sont distribués gratuitement à l'hôtel de ville et dans les mairies annexes, avec leur mode d'emploi.



LA PROPRETÉ DES ESPACES PUBLICS EST LE PREMIER GESTE ÉCOLOGIQUE

Mégots, papiers gras, emballages, plastique... sont les ennemis de la nature ! Utilisez les corbeilles disponibles dans l'espace public pour vous débarrasser de vos déchets.

DÉJECTIONS CANINES

Évitez les massifs végétaux, ramassez-les et jetez-les dans une poubelle. Sinon, c'est 135 € d'amende ! 120 distributeurs de sacs gratuits « Toutounet » sont à votre disposition.

Le
SAVIEZ-VOUS ?

Zéro phyto. Les pesticides chimiques de synthèse sont interdits depuis 2019 pour l'entretien des espaces verts publics et privés. L'occasion de passer aux solutions alternatives écologiques.



UN ENGAGEMENT DURABLE EN FAVEUR DE LA NATURE

Avec son projet urbain « Ma ville jardin au bord de l'océan », Saint-Nazaire s'engage durablement pour créer des îlots de fraîcheur, favoriser la biodiversité et permettre une meilleure gestion des eaux pluviales, tout en améliorant le cadre de vie.

Cet engagement au long cours concerne la **plantation de micro-forêts**, la **renaturation** de certains espaces, l'**aménagement de promenades et de lieux de verdure propices à la détente** dans tous les quartiers, l'apaisement de la circulation en privilégiant les **modes de déplacement doux**, la **végétalisation des trottoirs et des cours d'école**, la **désimperméabilisation des sols**... En résumé : augmenter sensiblement la place de la nature en zone urbaine.

Face au changement climatique, la Ville s'engage sur des projets concrets pour les prochaines années.

QUELQUES EXEMPLES SIGNIFICATIFS :

Végétaliser la ville et protéger la biodiversité

- Centre-ville jardin : créer des îlots de fraîcheur, de détente et de promenade avenue Albert-de-Mun, place des Martyrs, parc du Marché, rue des Halles...
- Créer un nouveau parc urbain et de nouveaux espaces verts.
- Poursuivre les grandes promenades.
- Achever l'aménagement du front de mer, entre la pointe de Port-Désiré et la plage de Villès-Martin.
- Poursuivre le travail de sauvegarde des marais de la Grande Brière.

Révéler

- Rendre le Parc paysager encore plus vivant et animé.
- Aménager les rives de l'estuaire.
- Renforcer la relation entre le Bois Joalland, le Bois d'Avalix et le front de mer.
- Accompagner la mise en œuvre des circuits de randonnées et de pistes cyclables.
- Faciliter les accès en modes doux vers la Grande Brière.



5 700
HECTARES D'ESPACES AGRICOLES
ET NATURELS PROTÉGÉS



En concertation avec les communes de l'agglomération et les agriculteurs, le Périmètre de protection des espaces agricoles et naturels (PEAN) aux abords de Saint-Nazaire a récemment été multiplié par 6,5. Objectif : limiter l'étalement urbain et l'artificialisation des sols pour préserver la biodiversité et pérenniser l'activité agricole.

Le
SAVIEZ-VOUS ?

Des plantations de végétaux, adaptés à leur environnement, au climat et peu gourmands en eau, accompagnent systématiquement les projets d'aménagement de nouveaux quartiers.



FAITES LE PLEIN D'IDÉES VERTES !



À Saint-Nazaire, la découverte de la nature en ville passe aussi par des moments ludiques, pédagogiques et festifs à partager en famille ou entre amis.

Un week-end d'animations au grand air pour toutes et tous

Chaque année, l'événement « Saint-Nazaire Côté Nature » investit le Parc paysager le temps d'un week-end au mois de mai. Dans une ambiance champêtre et conviviale, petits et grands se retrouvent autour d'animations gratuites sur le thème de la nature.

Au programme : jeux, ateliers, spectacles, œuvres d'art végétales, pique-nique, balades...

Envie de respirer dans les parcs et jardins de Saint-Nazaire ?

Rien de plus facile : cliquez sur le dépliant ci-dessous et partez à la découverte de l'espace vert de votre choix !





Ville de Saint-Nazaire
Hôtel de Ville
Place François Blancho - CS 40416
44606 Saint-Nazaire Cedex
02 40 00 40 00



saintnazaire.fr

• **Mairie annexe de l'Immaculée**

2 rue Philibert-Delorme
02 40 66 48 23

• **Mairie annexe de Saint-Marc-sur-Mer**

10 place Jacques-Tati
02 40 91 90 84

• **Mairie annexe de Méan-Penhoët**

106 rue de Trignac
02 40 22 51 41

• **Mairie annexe Ouest**

53 boulevard de Broodcoorens
02 40 11 11 94

• **Centre communal d'action sociale**

37 rue Pierre-Mendès-France
02 40 17 19 99

• **Espace civique Jacques-Dubé**

1 bis rue des Ajoncs
02 28 55 99 73

• **Police municipale**

16 avenue de la République
02 40 00 40 63